



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4611

Approbation d'une convention de dépôt d'une oeuvre de l'Université Lumière Lyon 2 /
Musée des moulages au Musée des beaux-arts de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMIN, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4611 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DEPOT D'UNE
OEUVRE DE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 / MUSEE
DES MOULAGES AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Université Lumière Lyon 2 a sollicité le Musée de beaux-arts de Lyon afin d'accueillir en dépôt, deux œuvres appartenant aux collections du Musée des moulages :

- Fragment de frise géométrique en bas-relief, plâtre, 14 x 17,5 x 4,5 cm (hors inventaire) ;
- Fragment non identifié (forme arrondie), plâtre, 16 x 14 x 5 cm (hors inventaire).

Souhaitant répondre favorablement à cette demande de dépôt, une convention, jointe au présent rapport, vient préciser les modalités de ces dépôts, consentis pour une durée de 5 ans, renouvelable une fois.

Les pièces déposées seront présentées au public dans le cadre d'un espace de médiation sur les techniques de la sculpture, aménagé dans le parcours des collections du Musée des beaux-arts de Lyon.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

- 1- La convention de dépôt d'œuvres, conclue entre l'Université Lumière Lyon 2 / Musée des moulages et la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER